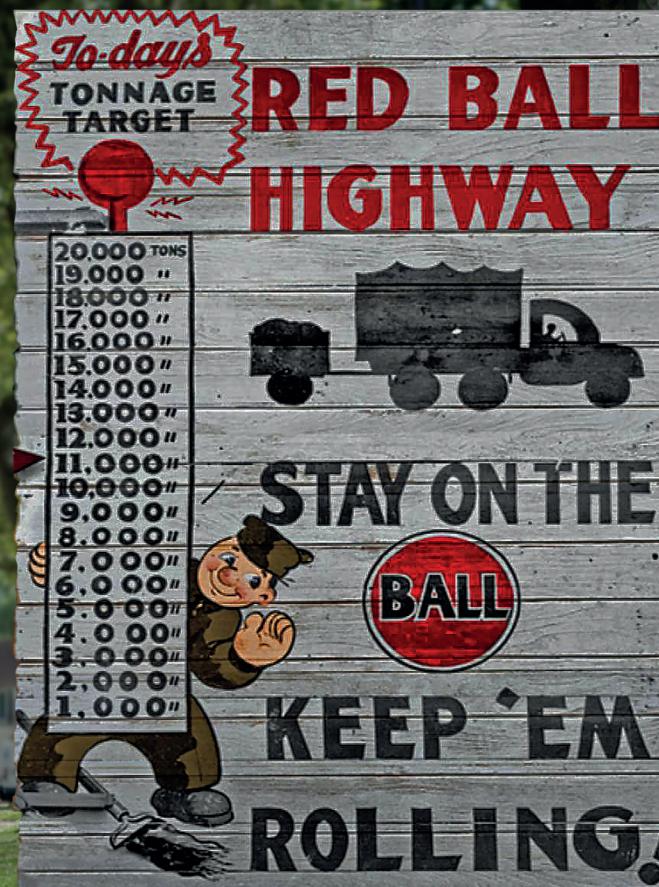


# LA QUEUE LEZ YVELINES

Actualités

N° 229 ÉTÉ 2024

COMMÉMORATION  
80 RED BALL EXPRESS  
ANS



28 SEPTEMBRE

LA QUEUE LEZ YVELINES

*le dossier du mois*

THE RED BALL EXPRESS

# SOMMAIRE

## du bulletin municipal

### MA MAIRIE

#### 4 CONSEILS MUNICIPAUX

les principales dispositions

#### 6 BUDGET

les comptes 2023, le budget 2024

#### 8 TARIFS

#### 9 TRIBUNES

#### 10 ÉTAT CIVIL

& bienvenue Cindy !

### CADRE DE VIE

#### 11 VOIES PUBLIQUES

Gestes du quotidien concourant au bien vivre ensemble dans notre espace public

#### 13 VIE PRATIQUE

« maprimeadapt : nouvelle aide pour adapter son logement à la perte d'autonomie »

#### 14 BRÈVES

Vivre ensemble

### DOSSIER

#### THE RED BALL EXPRESS

15

### VIE DU VILLAGE

#### 21 RENCONTRE

Une championne de France chez les CM2

#### 22 ÇA S'EST PASSÉ ICI

#### 23 À VENIR



Mairie ouverte le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h puis de 15h à 17h ; le jeudi de 10h à 12h ; le samedi de 9h à 11h30



Cœur d'Yvelines

ISSN2968-6563

Publication : Mairie de La Queue lez Yvelines -  
Directeur de publication : Laurent Louesdon - Réalisation : Céline  
Mareschal, graphiste engagée - Coordination : Antonio Goncalves -  
Impression : Imprimerie L'Artésienne - Images : freepik, Fan Photos,  
Mairie de La Queue-lez-Yvelines, Pexels, Antonio Goncalves

### AGENDA

#### SEPTEMBRE

samedi 7 - 9h à 16h30

Forum des associations  
- foyer de la Bonnette

dimanche 8

Brocante Planète coeur

Commémoration des 80 ans  
de la Red Ball Express

samedi 28 septembre  
voir programme détaillé



#### OCTOBRE

week-end du 26 et 27

Vente de vêtements  
de Planète Cœur  
- foyer de la Bonnette

#### NOVEMBRE

week-end du 9 et 10

Exposition de Fan Photos  
- foyer de la Bonnette,  
entrée gratuite

week-end du 23 et 24

Exposition d'œuvres  
artistiques des l-réels  
- foyer de la Bonnette,  
entrée gratuite

samedi 30 - 20h30

Match d'improvisation théâtrale,  
Retour et revanche des *Traits d'Union  
de Paris* contre *Les Alchimistes de  
Plaisir*

- foyer de la Bonnette, entrée gratuite

#### DÉCEMBRE

Solstice d'hiver

vendredi 6 - dès 19h

Projection gratuite du film  
Vice-Versa dans le cadre  
d'Yvelines Ciné  
- foyer de la Bonnette,

samedi 7 - vers 18h

Conte musical pyrotechnique  
- parking face au marché

\* pour vous assurer de la tenue de l'événement, nous vous  
invitons à vérifier sur le site de la ville ou sur l'application ililawp

# ÉDITO



## Chers Laqueutoises et Laqueutois

Après cet été jalonné de défis sportifs, politiques ou encore climatiques, notre rentrée 2024 ne sera pas exemptée de défis à relever. Certains s'achèvent quand d'autres se poursuivent.

Alors que nos jeunes de tout âge reprennent les cours, notre école maternelle va accueillir une classe supplémentaire. En attendant la construction de notre nouveau bâtiment scolaire dont le dossier avance conformément aux délais administratifs et légaux, il nous a fallu, avec le corps enseignant et l'accueil périscolaire, faire preuve d'adaptabilité et de respect des contraintes de chacun pour que cette classe puisse ouvrir dans de bonnes conditions. Une ouverture de classe est toujours un signe de dynamisme et d'attractivité pour une commune dont il faut se réjouir, même si les finances publiques et le bâti existant imposent leurs contraintes et leur temporalité.

La cantine scolaire avance en matière de gestion des bio déchets avec la mise en place de poubelles de tri des bio-déchets et l'usage des barquettes réutilisables.

**JE SOUHAITE DONC EN  
APPELER AU CIVISME  
ET AU RESPECT PAR TOUS  
DES RÈGLES POUR LE BIEN  
VIVRE ENSEMBLE**

Ce mois de septembre 2024 est également celui de la tenue des jeux paralympiques mettant en avant de nombreux athlètes. Mais au-delà de leurs performances physiques et sportives ce sont des femmes et des hommes vivant au quotidien avec leur handi-

cap. La Queue-lez-Yvelines est depuis toujours un lieu de tolérance et d'inclusion avec notamment la présence depuis plusieurs dizaines d'années de l'Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés (EEAP) Christian Lazard et d'une maison d'accueil spécialisée (MAS) de la Croix-Rouge française accueillant des adultes en situation de handicap lourd. Une nouvelle fois, je souhaite donc en appeler au civisme et au respect par tous des règles pour le bien vivre ensemble. Respectons notamment les places de stationnement réservées aux personnes porteuses de la carte mobilité inclusion (CMI) stationnement. Depuis 3 ans, 6 nouvelles places ont été créées dans notre village. Malheureusement...trop souvent prises à tort.

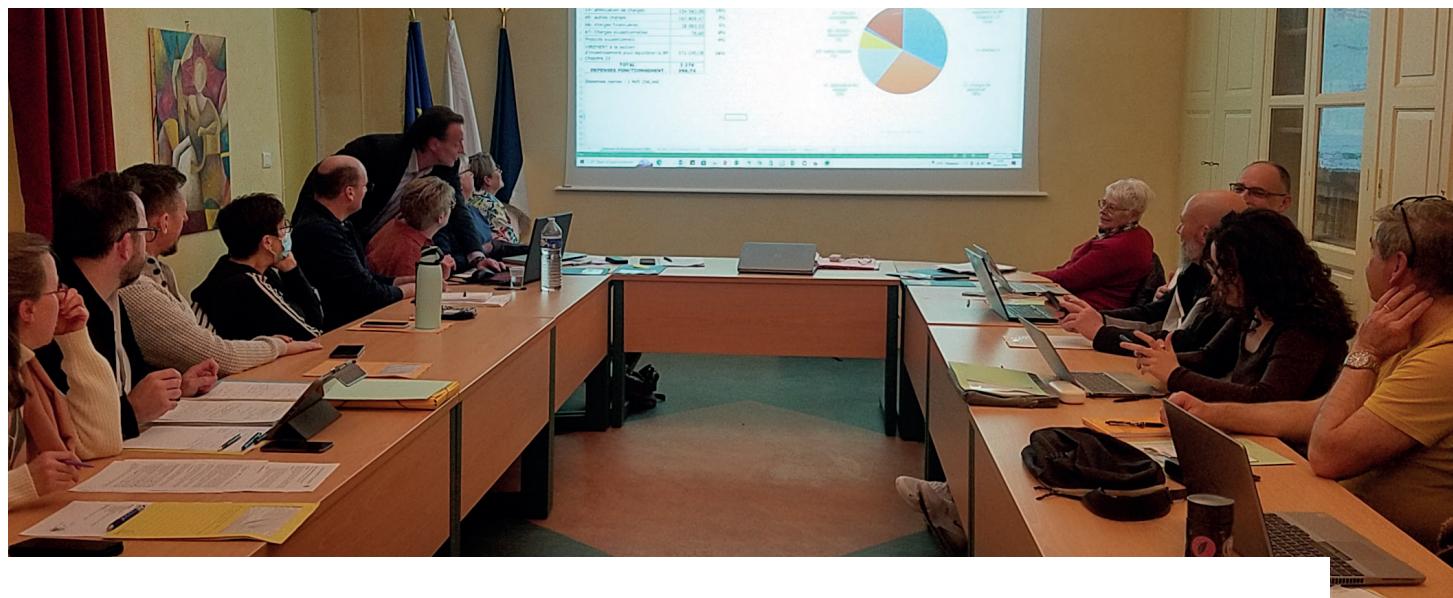
Bien vivre ensemble qui passe aussi par le respect de notre espace public que nous allons continuer à améliorer en implantant de nouveaux mobilier (poubelles de tri, bancs, nouveaux panneaux d'affichage pour remplacer ceux vétustes enlevés cet été,...).

Enfin, le 28 septembre prochain auront lieu dans notre village des festivités autour des 80 ans de la Red Ball Express. Cette journée sera ponctuée d'un temps de commémoration, de partages, d'animations et se terminera à La Bonnette par un pique-nique suivi d'un bal. Je vous laisse découvrir dans ce bulletin tous les détails et je compte sur votre présence pour faire de cet évènement un moment inoubliable de souvenirs, de découvertes et aussi de rire et de joie.

Bonne rentrée à tous.

*Laurent LOUESDON  
Maire*





## LES PRINCIPALES DISPOSITIONS

### CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2024

#### Demande de subventions :

art.1 - Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL). Une demande de subvention a été déposée auprès de l'Etat concernant la rénovation de l'éclairage public (périmètre de la route de Galluis, chemin du Roy, square des sables, rue des peupliers, ...). Le montant des travaux devant se monter à 627 300€ (travaux et bureau d'études compris). La demande de subvention s'élève à 80 % soit 501 830,40€ HT

art 2 - Demande de subvention D.E.T.R. 2024 - (dotation d'équipement des territoires ruraux) – nouvelles technologies. Une demande de subvention est déposée concernant l'équipement des classes de l'école élémentaire en TNI pour un montant de 10 125,80€ HT soit 12 150,96€ TTC.

Le dossier de demande de subvention dans le cadre de la D.E.T.R. programme 2024 vise à couvrir 40 % des besoins soit :

- Subvention DETR 4 050,32€ TTC.
- Mairie 8 100,64€ TTC

#### Délibérations :

• N° 2024/01 : Approbation du Compte de gestion 2023 qui est conforme au compte administratif. Adoptée à l'unanimité.

• N°2024/02 : Approbation du compte administratif 2023 (voir détails page 6). Adoptée à l'unanimité.

• N°2024/03 : Approbation du rapport de la CLECT de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines (CCCY). Approuvée à 17 voix (plus une abs-

tention).

- N°2024/04 : Motion de soutien au Département. Adoptée à l'unanimité.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2024.

#### Délibérations :

• N° 2024/05 : affectation de résultat. Le résultat global de l'exercice 2023 se traduit par un solde positif de 719 509,50€. Le conseil municipal décide à 17 voix pour et une abstention de :

- l'affectation de 402 628,45€ d'excédent en recettes de fonctionnement
- l'affectation de 800 000€ d'excédent de fonctionnement en recettes d'investissement
- l'affectation de 299 561,23€ de déficit d'investissement en dépenses d'investissement.

• N°2024/06 : subvention 2024 au CCAS. Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention au CCAS d'un montant de 30 000€.

• N°2024/07 : Le conseil municipal attribue une subvention de 18 570€ aux associations et Etablissements publics. Décidée à l'unanimité.

• N°2024/08 : Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement. Adoptée à l'unanimité.

• N° 2024/09 : Budget Primitif 2024 (détail page 7). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 17 voix pour et 1 abstention, adopte, par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement, le budget primitif de l'exercice 2024.

• N° 2024/10 : Fiscalité directe locale décision en matière de fixation des taux d'imposition 2024. Le conseil municipal a approuvé par 15 voix pour , 2

contre et 1 abstention les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2024 (détail page 7).

- N° 2024/11 : Fête communale - Tarif du vide-greniers. Le conseil municipal décide à l'unanimité, de baisser les tarifs pour l'inscription au vide-greniers à 7€ le mètre linéaire (2m mini).

## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2024

### Délibérations :

• N°2024/12 : mise en place d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle à certains agents publics de la fonction publique territoriale. Après avoir débattu, le conseil municipal décide à 17 voix pour et 2 abstentions de verser la prime. Celle-ci, dégressive, est calculée selon des tranches de rémunération des agents en application du décret 2023-1006. Le montant total représente 6 768€ pour le budget de la commune pour 12 agents. Cela représente presque 1% de hausse applicable à la taxe foncière bâtie.

• N° 2024/13 : Création d'emploi. Afin de pourvoir le poste administratif Enfance / Événementiel / Communication vacant depuis le 1er janvier, il est nécessaire de voter la création d'un poste en vue du recrutement prévu au 1er août 2024 (voir page 10). Votée à l'unanimité.

• N° 2024/14 : Dérogation d'organisation du temps scolaire à 4 jours. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce à l'unanimité pour le maintien de la semaine à 4 jours, aux jours et horaires scolaires suivants :

Jours d'école : lundi, mardi, jeudi et vendredi  
Horaires : 8h30/11h30 et 13h30/16h30

• N°2024/15 : tarifs périscolaires pour l'année scolaire 2024-2025. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 17 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre, adopte la proposition de la commission des finances d'augmenter de 3 % les tarifs. Il est rappelé qu'un abattement (jusqu'à 50%) est appliqué en fonction du quotient familial et qu'en outre une aide du CCAS reste possible en complément.

• N° 2024/16 : Participation financière pour la scolarisation aux écoles maternelles et élémentaires d'enfants non domiciliés dans la commune. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer par an et par enfant à compter de septembre 2024 :

- le montant de la participation forfaitaire à 680 €, pour l'école maternelle et à 760 € pour l'école élémentaire. Ces nouveaux tarifs répercutent une inflation de 3 %.

- N° 2024/17 : Tarifs horaires de location du Foyer de la Bonnette pour les structures y exerçant une activité régulière : année scolaire 2024-2025. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à 16 voix pour, 3 contre de fixer les tarifs horaires de location des salles du Foyer de La Bonnette, pour les structures habilitées par la commune y exerçant une activité régulière pour l'année scolaire 2024-2025. Une augmentation de 3 % correspondant à l'inflation est appliquée (voir tableau page 8).

- N° 2024/18 : Dépôts sauvages – fixation du montant forfaitaire pour leur enlèvement. A l'unanimité, le conseil municipal instaure un tarif forfaitaire de 1200€ par tranche de 4m<sup>3</sup> pour l'enlèvement des dépôts sauvages, leur élimination et le nettoyage du site au frais du contrevenant.

- N° 2024/19 : Adhésion au groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs et/ou de l'état civil. Adoptée à 18 voix pour et 1 abstention.

### CHANGEMENT DE COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL.

Suite à la démission de M. VERENNEMAN, puis celle de Mme GONNORD, M. Gérard PATIN est appelé à occuper le quatrième siège vacant de la liste minoritaire.

M. Le Maire salue l'engagement et le dévouement dont a fait preuve M. VERENNEMAN à travers ses différents mandats tant pour la commune que pour des syndicats et lui souhaite le meilleur pour le futur. Il rappelle que la fonction de maire est importante et marque une vie.



## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le ralentissement du marché immobilier en 2023 qui perdure en ce début d'année a généré une chute libre des droits de mutation. Les départements voient leurs recettes de fonctionnement s'amoindrir. Pour l'instant, les subventions départementales attendues par les communes sont suspendues ou reportées, ce qui retarde les projets des collectivités territoriales.

Annie Connetable

### L'INVESTISSEMENT

**Les recettes** s'articulent entre le report des capacités d'autofinancement de la commune issu des années antérieures et les subventions sollicitées et reçues, notamment dans le cadre du renouvellement du parc d'éclairage public, la plantation de végétaux à la Butte des Moulins, la reprise de trottoir rue de la gare...

**Les dépenses** ont été réalisées à 68% pour 2023.

**Un reste à réaliser** concernant les travaux de la rue du Parc qui se sont achevés en fin d'année est constaté pour un montant de 254 869,80€ en dépenses et de 71 312,08€ en recettes (subvention Dotation au Soutien de l'Investissement Local par l'Etat).

**Soit un budget d'investissement qui s'établit sur un déficit de 483 118,95€, mais qui sera équilibré par les excédents antérieurs.**

Recettes réalisées	453 369,18€
Dépenses réalisées avec RAR	1 496 302,24€
Déficit 2023	- 1 042 933,06€
Affectation du résultat 2022	743 371,83€
Résultats des déficits cumulés	- 299 561,23€
Résultat des restes à réaliser	- 183 557,72€

### LE FONCTIONNEMENT

**Les recettes** progressent de 11% principalement du fait de l'évolution à la hausse des bases locatives.

**Les dépenses** restent maîtrisées au regard des capacités de la commune avec une réalisation à hauteur de 87,5% du budget 2023.

**Soit un budget de fonctionnement qui s'établit à 1 651 758,65 € pour 2023.**

Recettes réalisées	1 944 930,35€
Dépenses réalisées	1 651 758,65€
Excédent	293 171,70€
Affectation du résultat 2022	909 456,45€
Résultat d'excédents cumulés	1 202 628,45€

### AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023

Le résultat global de l'exercice 2023 se traduit par un excédent reporté et cumulé de 1 202 628,45€ en fonctionnement et d'un déficit de 483 118,95€ en investissement.

**Soit un résultat de clôture de + 719 509,50€**

## LE BUDGET PRIMITIF 2024

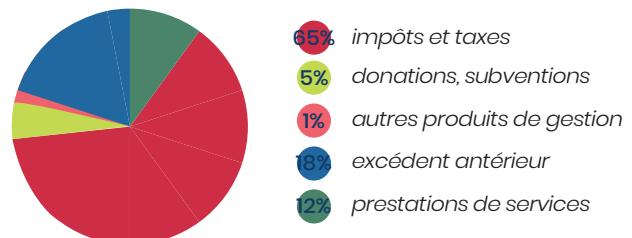
Lors du Conseil municipal du 4 avril 2024, il a été voté :

- L'affectation en recettes de fonctionnement du BP 2024, d'un excédent de fonctionnement de 402 628,45€
- L'affectation en recettes d'investissement d'un excédent de fonctionnement capitalisé de 800 000€
- L'affectation, en dépenses d'investissement, un déficit d'investissement de 483 118,95€

### LE FONCTIONNEMENT

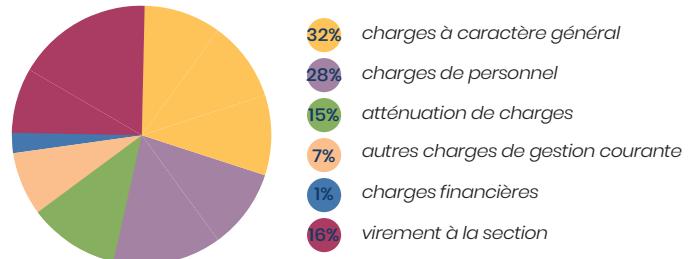
Le montant des recettes pour 2024 est attendu en légère hausse notamment du fait de la nouvelle accroissement des valeurs locatives sous l'effet de l'inflation pour s'établir à 1 756 860,47€.

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



**Le montant des dépenses prévues pour 2024 est arrêté à 1 905 206,46€ en stabilité depuis 3 ans avec moins de 1% de progression.**

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



**Le budget primitif de 2024 pour la section de fonctionnement est équilibré à hauteur de :**

Dépenses : 2 276 396,74€

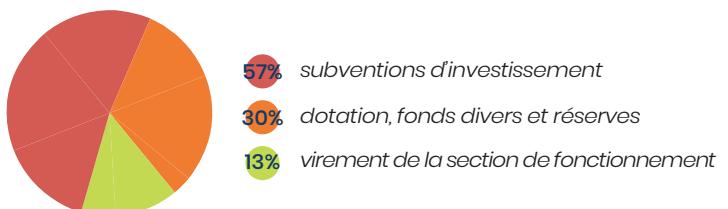
Recettes : 2 276 396,74€

## L'INVESTISSEMENT

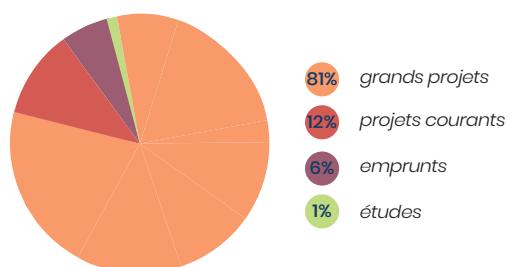
**Le montant des recettes prévues pour 2024 est 2 491 272,44€ intégrant les capacités d'auto financement de la commune et des subventions sur chaque projet pouvant être allouées par différents partenaires.**

**Le montant des dépenses prévues pour 2024 s'élève à 2 562 901,49€.** Elles intègrent les investissements courants nécessaires au fonctionnement de la commune (entretien des écoles, des bâtiments publics, renouvellement du matériel, petits travaux de voirie, aménagements espace public : bancs, poubelles...) et les investissements plus structurants pour notre territoire tels que la poursuite de la rénovation de l'éclairage public, travaux de reprise de voirie, préparations de grands chantiers comme sur le groupe scolaire, le centre-bourg.

## RECETTES D'INVESTISSEMENT



## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



**Le budget de 2024 pour la section d'investissement est équilibré à hauteur :**

Dépenses : 2 862 462,72€

Recettes : 2 862 462,72€

## LA FISCALITÉ

Lors du conseil municipal du 4 avril 2024, il a été adopté les taux suivants pour la fiscalité locale avec une évolution de 3% pour la taxe foncière bâtie. Une majoration supplémentaire de +0,66% a été appliquée sur le taux de la taxe foncière des résidences secondaires.

**25,01%**

Taux taxe foncière  
(bâti)

**90,16%**

Taux taxe foncière  
(non bâti)

**6,53%**

Taxe d'habitation  
Résidences secondaires

# TARIFS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Ces tarifs horaires ont été votés lors du conseil municipal du 4 avril 2024 et seront appliqués à partir du 1er septembre 2024 jusqu'au 30 juin 2025.

Tarifs 2024/2025	tarifs par jour	tarifs extérieurs
accueil du matin	3,10 €	4,10 €
temps du midi	5,70 €	6,70 €
accueil du soir sans étude	4,90 €	5,90 €
vacances et mercredi	28,35 €	52,30 €
repas adulte	4,65 €	
temps du midi PAI	2,30 €	3,60 €
vacances et mercredi PAI	25,25 €	48,70 €

# TARIFS DES SALLES DE LA BONNETTE POUR LES STRUCTURES Y EXERÇANT UNE ACTIVITÉ RÉGULIÈRE

Les tarifs horaire de location du foyer de la Bonnette ont été votés et seront appliqués à partir du 1er septembre 2024 jusqu'au 30 juin 2025.

Salles	Superficie	Tarifs horaires
Salle Rossignol	300 m <sup>2</sup>	17,86€
Salle Rouge-gorge	73 m <sup>2</sup>	4,36€
Salle Chardonneret	34 m <sup>2</sup>	2,03€
Salle Tourterelle	40 m <sup>2</sup>	2,38€
Salle Moineaux	95 m <sup>2</sup>	5,68€
Salle Mésange	61 m <sup>2</sup>	3,64€
Salle Bergeronnette	110 m <sup>2</sup>	6,61€

Les conditions générales de location sont disponibles à la Mairie.



Foyer de loisirs de la Bonnette

01 34 86 59 50

Pour la location, se renseigner en mairie au 01 34 86 40 55

# LISTE MAJORITAIRE

## L'ESPRIT D'ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Jeux Olympiques et Paralympiques obligent, faisons notre la devise « Plus vite, plus haut, plus fort, et ensemble » avec des actions menées sur notre commune en lien avec ce moment unique pour notre pays, notre région, notre territoire.

Mais si l'envie et les idées sont bien là, les moyens, eux, le sont moins. Malgré tout, notre équipe se doit de rester exigeante et inventive pour faire perdurer une dynamique culturelle, sportive, associative très riche sur notre commune, pour prendre soin de toutes les catégories d'âge, et pour dès que possible faire des choix et investir dans des améliorations de notre cadre de vie, alors même que les aides et les subventions locales ou nationales se réduisent comme une peau de chagrin.

Et la fin ne justifie pas le manque de moyens. L'optimisme l'emporte toujours et notre label « Terres de jeux 2024 » est une victoire qu'il convient de rappeler. Comme l'a dit Joseph KESSEL : « Les qualités pour gagner sont plus importantes que les parties gagnées ».



Alors profitons de ces moments sportifs et festifs à la fois. Et nous continuerons sur cette lancée avec un autre événement important pour notre commune et de portée internationale : le passage du convoi de ravitaillement de la Red Ball Express à l'automne 1944, que nous commémorerons et fêterons le 28 septembre prochain.

Ce sera fort mais ce sera surtout ensemble !

# LISTE MINORITAIRE

## UNE ÉQUIPE ENGAGÉE POUR UN VILLAGE PRÉSERVÉ

### « une rentrée dans l'expectative »

Les Jeux Olympiques "Paris 2024", couronnés de succès nous auront permis de vivre une parenthèse enchantée, bienvenue après des élections législatives anticipées révélatrices du mal être de la nation.

Puissions-nous espérer que sur l'élan de la réussite de ces jeux, l'enthousiasme, la ferveur portent la concrétisation des projets à dessein national mais aussi local ! Plus encore, nous devons penser à notre jeunesse, en s'inspirant des combats menés par nos plus anciens qui nous délivrèrent il y a 80 ans du poison des extrêmes.

Chacun de nous doit concourir à redonner espoir et repères à notre jeunesse, assumer les devoirs qui nous

incombent pour faire face aux réalités de la vie, aux dérèglements en tout genre. Au niveau communal, cela passe forcément entre autres, par offrir des conditions de scolarité à nos élèves compatibles d'un enseignement de qualité dans des classes aux effectifs raisonnables, mais aussi proposer à tous, pour sensibiliser les esprits de participer aux diverses manifestations culturelles, sociales et environnementales sur notre territoire, toujours nombreuses en cette période de l'année (Journées du patrimoine, du développement durable, forums des associations, brocantes, ...).

Chères Laqueutoises et chers Laqueutois, nous vous souhaitons une très belle rentrée, sereine et heureuse.

Respectueusement, vos élus d'EEVP





## ILS SONT ARRIVÉS

- 06.01.2024 CÔME DA SILVA Luna
- 11.01.2024 MALY DU BOSC Héloïse
- 10.04.2024 TEUMA Kiara
- 12.04.2024 CHARENTE Maëlys
- 14.04.2024 LEBEGUE Eline
- 07.07.2024 CORZO VEGA NÖEL Rose



## ILS SE SONT UNIS

- 29.06.2024 Emmanuelle CARRIÇO & Brice MICHAUD



## ILS NOUS ONT QUITTÉS

- 08.02.2024 STEYAERT Jean Gilbert
- 04.04.2024 BOURDIN Veuve SERAN DOUR Suzanne
- 07.04.2024 BOURGUIGNON André Louis
- 09.04.2024 LEGUAY Jacqueline
- 23.06.2024 TRIPOTE épouse SOULÉ Danielle



## Bienvenue CINDY !

Nous sommes heureux de vous informer de l'arrivée de Mme Cindy Ménard dans notre mairie depuis le 1er août 2024. Cindy occupe le poste d'agent administratif en charge des affaires scolaires et périscolaires, ainsi que du lien avec les associations, l'événementiel et la communication.

Vous pouvez lui écrire à : [service.enfance@la-queue-lez-yvelines.fr](mailto:service.enfance@la-queue-lez-yvelines.fr) ou la joindre au 01 34 86 43 64



## GESTES DU QUOTIDIEN CONCOURANT AU BIEN VIVRE ENSEMBLE DANS NOTRE ESPACE PUBLIC

Les actes de négligence dans l'espace public sont perçus comme un manque de respect à l'égard de tous. Certains sont commis par inadvertance, d'autres par facilité, d'autres de façon volontaire. Lorsque certains oublient les règles élémentaires du "savoir vivre ensemble", l'atmosphère s'alourdit, les relations se crispent et troublent notre quotidien.

La commune agit au quotidien sur plus de 15 km de voirie. Les citoyens sont également tenus de respecter certaines règles pour préserver un cadre de vie harmonieux et prendre soin de ce qui est notre bien commun, l'espace public. La collectivité, c'est nous.

Il apparaît nécessaire encore et toujours de rappeler des règles (de façon non exhaustive) simples et des petits gestes quotidiens qui concourent au « confort visuel » et à la sécurité de nos espaces publics.

**« LA LIBERTÉ CONSISTE À POUVOIR FAIRE TOUT CE QUI NE NUIT PAS À AUTRUI »**

(extrait de l'article 4 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789)

Entretenir et maintenir en bon état de propreté le trottoir ou la banquette enherbée au droit de son habitation : désherber, déblayer feuilles, fruits tombés au sol... font partie des obligations à respecter qu'on soit locataire ou propriétaire. Pour les habitats en collectif, il appartient aux syndics de prendre les mesures qui s'imposent. À noter que le recours à des produits phytosanitaires est interdit en France sur l'espace public.

Entretenir et contenir l'empietement de la végétation sur l'espace public depuis les propriétés privées est une responsabilité qui incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire) qui s'assure qu'arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques soient taillés à l'aplomb de la limite de propriété (rien ne dépasse de sa clôture sur la rue) de façon à ne gêner ni le passage des piétons, ni la signalisation routière, ni le dégagement de la

visibilité indispensable dans des zones spécifiques (approche d'un carrefour ou d'un virage...), ni l'éclairage public. A noter qu'à défaut d'entretien conforme, les opérations d'élagage peuvent être exécutées d'office par la commune et au frais des propriétaires riverains, après mise en demeure.

Toute négligence ou défaut d'entretien peut engager votre responsabilité en cas d'accident ou de dégradation. À noter aussi que les travaux d'élagage peuvent être délicats. N'entreprenez jamais d'action sans vous assurer au préalable de pouvoir le faire en toute sécurité. Le cas échéant, pensez à faire appel à un professionnel.

Veiller à prendre les dispositions utiles pour que son animal ne crée pas de troubles sur l'espace public (éducation, propreté, maîtrise...) et cela quel que soit l'animal. Il est interdit de lais-

ser divaguer son animal sans surveillance sur la voie publique. Tout animal signalé en divagation pourra être dirigé en fourrière. Le propriétaire s'expose à une amende et à devoir régler les frais de fourrière.

Eviter l'encombrement permanent des trottoirs, en ne sortant vos poubelles, encombrants, déchets verts que la veille au soir du jour de ramassage et en rentrant les containers à l'issue de la collecte.

Préserver l'accessibilité aux trottoirs et aux espaces de stationnement spécifiques en respectant les règles du code de la route et de la sécurité routière (adapter sa vitesse, son comportement, privilégier son garage, sa cour pour garer son véhicule, respecter les places PMR, de recharge des véhicules électriques, les passages piétons), trop souvent occupés par facilité personnelle sans tenir compte des autres.

Laurent Louesdon

# CADRE DE VIE \_\_\_\_\_ VOIES PUBLIQUES

Lors de nos derniers échanges avec le Conseil Municipal des Jeunes, nous avons parlé du sujet de l'espace public. Nos jeunes ont évoqué les points repris précédemment mais également, les tags sauvages, les mégots et paquets de cigarettes, les emballages, les crottes de chiens, le stationnement sur trottoir...

Nous avons donc cherché comment communiquer et sensibiliser chacun. C'est ainsi qu'ils ont décidé de s'adresser aux habitants, d'une manière innovante pour notre village.... Et nous sommes donc partis dans nos rues pour déposer à l'adresse de tous 2 messages ... Découvrez les, respectez-les.



Avaloirs : « Ici commence la rivière » : N'oublions pas que les déchets, les produits qui entrent dans les avaloirs se retrouvent dans nos rivières.

Trottoirs : « Trottoir pas crottoir » : Nous aimons nous promener avec nos animaux de compagnie mais être leur maître s'accompagne aussi de responsabilités. Les « cadeaux » déposés sur la voie publique par un animal ne sont pas destinés à rester sur le trottoir. La crotte c'est dans le sac et le sac dans la poubelle.



# « MAPRIMEADAPT : NOUVELLE AIDE POUR ADAPTER SON LOGEMENT À LA PERTE D'AUTONOMIE »

Sous conditions d'attribution, cette aide vise à simplifier les démarches et permettre aux personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie de pouvoir rester vivre chez elles.

Une aide unique pour faciliter les démarches et encourager les travaux préventifs :

La mise en place de l'aide unique MaPrimeAdapt a pris effet au 1er janvier 2024. Elle remplace trois aides qui coexistaient : Habiter facile de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), les aides de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) pour l'adaptation du logement des personnes âgées, le crédit d'impôt autonomie. Cette aide financière est attribuée sous conditions de ressources (revenus modestes et très modestes) et s'adresse :

- Aux personnes âgées de plus de 70 ans, quel que soit leur niveau de dépendance ou d'autonomie ;
- Aux personnes âgées de 60 à 69 ans en perte d'autonomie précoce, justifiant d'un niveau de GIR (groupe iso-ressources) de 1 à 6 ;
- Aux personnes en situation de handicap sans condition d'âge, justifiant d'un taux d'incapacité supérieur ou égal à 50%, ou éligibles à la prestation de compensation du handicap (PCH).

MaPrimeAdapt' est destinée aux propriétaires occupants ou aux locataires du parc privé pour des travaux dans leur résidence principale, sans condition d'ancienneté, en France métropolitaine et Outre-mer.

Si vous avez des questions,  
besoin d'un renseignement  
ou d'un rendez-vous,  
n'hésitez pas à contacter  
le service social de la mairie  
au 01 34 86 45 31.

## QUELS TYPES DE TRAVAUX SONT CONCERNÉS ?

Le financement peut concerner différents travaux d'adaptation intérieurs, tels que l'installation d'un monte-escalier, la mise en place d'un éclairage à détection de mouvement, l'installation de WC surélevés et d'une barre d'appui, ou encore l'élargissement des portes. À l'extérieur, MaPrimeAdapt' peut permettre de financer une partie des travaux concernant l'installation d'une rampe d'accès vers l'entrée du logement ou la création d'une place de parking PMR (personnes à mobilité réduite), etc.

## QUELLES SONT LES DÉMARCHES À EFFECTUER POUR OBTENIR CETTE AIDE ?

- Après avoir vérifié votre éligibilité, vous pouvez prendre rendez-vous avec un conseiller France Rénov' sur [France-renov.gouv.fr](https://France-renov.gouv.fr) ou à un guichet autonomie proche de votre domicile (Espace Conseil France Rénov, France services, etc.) pour vous renseigner plus précisément sur la procédure ;
- Les services cités vous mettront en relation avec un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) habilité autonomie qui sera votre interlocuteur durant tout le dispositif. Il réalisera avec vous un diagnostic, vous aidera à constituer votre dossier et établira un projet de travaux et un plan de financement ;
- Lorsque votre dossier sera constitué, vous devrez le déposer sur la plateforme en ligne de demande d'aide de l'Anah (<https://www.anah.gouv.fr>) ou en version papier auprès des délégations locales de l'Anah ;
- Les travaux devront être réalisés par un artisan choisi avec l'AMO ;
- Vous recevrez le versement de la subvention une fois les travaux terminés.

## VIVRE ENSEMBLE

### « PASSER LE BAC, C'EST TOUTE L'ANNÉE ! »

Triez ses déchets, ce n'est pas compliqué...

Bac marron : vos déchets verts... enlevés le mardi !

Bac jaune : vos emballages ménagers et papiers... enlevés le mercredi !

Bac vert : vos ordures ménagères... enlevées le mercredi !

Pour le confort de tous, merci de ne pas sortir vos conteneurs avant la veille au soir et les rentrer peu après le passage du camion.

Et pour le verre ?

Des conteneurs sont à votre disposition sur la place Paul Paillole, au centre commercial Les Croix ou près des tennis à la Butte des Moulins.

La déchèterie de Garancières est ouverte, n'oubliez pas votre badge pour y accéder !

Pour en savoir plus : <http://www.sieed.fr/>



### « DU BALAI ! »

La balayeuse rafraîchit nos rues et cela fait du bien !

Vous pourrez l'admirer les jeudis 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre.

Ces dates peuvent être modifiées pour des raisons climatiques.

Pensez à libérer les stationnements devant chez vous pour faciliter son passage et contribuer ainsi à la propreté de notre commune !



### « LE FACTEUR PASSERA DANS LA JOURNÉE »

Nouveaux horaires : à partir du 2 septembre, elle ne sera ouverte désormais que le matin, du mardi au samedi de 9h à 12h, soit 15 heures dans la semaine.

### 1200€

C'est la sanction qui attend les indélicats faisant un dépôt sauvage dans le village. La décision a été votée à l'unanimité au conseil municipal du 30 mai 2024.



## ECOSYSTEM, JE DONNE MON ELECTROMENAGER

Ecosystem est une entreprise à but non lucratif d'intérêt général, agréée par les pouvoirs publics. Entreprise à mission, elle œuvre à l'allongement de la durée de vie des équipements électriques et électroniques ménagers en soutenant la réparation et le réemploi. Les appareils sont remis en état ou réparés, puis revendus à prix solidaire par une structure de l'économie sociale et solidaire partenaire d'ecosystem. Les appareils qui ne peuvent pas être remis en état sont pris en charge par ecosystem pour être dépollués et recyclés.

« Je donne mon électroménager » est un service gratuit, proposé par ecosystem, qui vous permet de vous séparer de vos gros appareils usagés tout en faisant un geste solidaire. Le service de collecte gratuite, se fait à domicile. Vous pouvez prendre rendez-vous sur internet : [jedonne-monelectromenager.fr](http://jedonne-monelectromenager.fr), ou par email à : [contacteznous@ecosystem.eco](mailto:contacteznous@ecosystem.eco), ou par téléphone au 0 809 540 590.

Josette Wetz

## THE RED BALL EXPRESS

C'est quoi la Red Ball Express ?

Le samedi 28 septembre pour ses 80 ans, nous allons transmettre le devoir de mémoire, commémorer lors d'une cérémonie officielle et célébrer cet événement de manière festive.

Vous allez l'apprendre dans les lignes qui suivent...

Vous pouvez vous aussi y participer en nous aidant comme bénévole (joindre la mairie), en décorant la façade de votre maison quelques jours avant ou encore, le jour J, vous habiller en tenue d'époque.

A notre tour saluons ce moment historique !

Certains me connaissent depuis longtemps, d'autres depuis peu, quelques-uns vont me découvrir ou me redécouvrir. En tout cas beaucoup se demandent qui je suis et ce que je fais là. Vous l'avez compris, je suis l'une des deux bornes commémoratives du Red Ball Express présentes dans notre village.

Permettez-moi maintenant de vous raconter mon histoire où plutôt celle que je représente car cela est bien plus important que ma matière, ma forme ou encore ma couleur.

Tout a commencé à la fin de la Seconde Guerre mondiale après la percée marquant la fin de la bataille de Normandie. Le ravitaillement de plus d'un million et demi d'hommes était devenu un enjeu crucial. Les bombardements alliés ayant détruit le réseau ferroviaire français seul le réseau routier pouvait apporter une solution pour approvisionner en vivres, munition et carburant les armées en mouvement vers le front de l'Ouest. A cette période, 28 divisions alliées étaient engagées et chacune nécessitait jusqu'à 750 tonnes de ravitaillement par jour.



Rue nationale



Angle route de la Couharde



### POUR ALLER PLUS LOIN

\*la Mairie vous convie à assister à la projection gratuite du film de 1952 Red Ball Express (titre français : Les conducteurs du diable) réalisé par Budd Boetticher avec notamment Jeff Chandler, Sidney Poitier et Judith Braun.

1 séance aura lieu le samedi 28/09 à 10h au foyer de la Bonnette

\*vous pouvez également visionner la série américaine de 1973 en 12 épisodes intitulée Roll Out créée par Larry Gelbart et Gene Reynolds avec Stu Gilliam, Hilly Hicks et Val Bisoglio.





Il fut alors décidé d'exploiter deux itinéraires routiers composés de routes nationales et secondaires entre Cherbourg et Chartres où était installée une grande base logistique américaine. Avec l'avancée du front, ces itinéraires furent étendus vers le nord et l'est de la France pour représenter à la mi-novembre 1944 environ 1200km de voies routières exclusivement réservées aux transports militaires.

Un système d'exploitation à sens unique fut imaginé. Ainsi 24h/24 les camions chargés de marchandises empruntèrent la route la plus au nord et revinrent à vide par celle du sud. Des réglementations spécifiques furent mises en place comme l'interdiction de circulation aux véhicules civils ; la limitation de vitesse à 40km/h ou les convois composés de 5 camions au minimum et cela afin de fluidifier le trafic et de limiter les accidents et les attaques aériennes. Ce fut également plus de 25000 panneaux inspirés des panneaux publicitaires américains qui furent installés pour baliser ces routes et ainsi éviter aux chauffeurs de se perdre tout

en leur indiquant les objectifs de tonnage journalier atteints.

Mise en place de l'été 1944 à la remise en service du port d'Anvers fin novembre de la même année, la plus importante opération de ravitaillement fut baptisée « The Red Ball Express » ; le terme Red Ball provenant du vocabulaire ferroviaire américain et s'appliquant au transport express. Près de 75% des chauffeurs du Red Ball Express furent des soldats afro-américains en raison de l'interdiction de les incorporer dans les unités combattantes pour cause de ségrégation raciale.

« The Red Ball Express » traversant notre village, les Laquetoises et Laquetois furent témoins de l'engagement de ces milliers d'hommes et des difficultés quotidiennes auxquelles ils durent faire face. En effet, au fil des semaines, les chauffeurs s'épuisèrent, l'usure du matériel entraîna de nombreuses et fréquentes pannes et les crevaisons se répétèrent faisant tourner à plein régime les ateliers de réparation présents tous les 50km

(à titre d'exemples 55 000 pneus de taille 750x20 furent changés en septembre 1944 et 2500 graves réparations eurent lieu la première semaine de septembre, 5750 deux semaines plus tard).

Ces 81 jours d'existence du Red Ball Express peuvent sembler courts mais ils ont marqué à jamais l'histoire de la seconde guerre mondiale avec notamment leurs 416 586 tonnes de marchandises transportées et leurs 5958 camions utilisés. Ils font également partie de la mémoire collective de notre village et mon rôle encore aujourd'hui en tant que borne commémorative est de nous aider à nous souvenir de ces rires, ces larmes, ces cris, cette fraternité, ces chants américains, comme français qui ont jalonné notre rue nationale et tant d'autres.

Je suis et resterai toujours fière d'appartenir à votre paysage quotidien pour que les générations présentes et futures en me regardant n'oublient jamais ceux qui ont souffert et tout ce qui a été fait pour notre liberté.



## 80 ANS RED BALL EXPRESS

COMMÉMORATION DU  
28 SEPTEMBRE 2024  
PROGRAMME

Informations et réservations en mairie  
01 34 86 40 55 - mairie@la-queue-lez-yvelines.fr



### VENDREDI 27 SEPTEMBRE

- 19H15 - Foyer de Loisirs La Bonnette  
Conférence : *La Red Ball Express dans le contexte de la Libération*

### SAMEDI 28 SEPTEMBRE

- 10H - Foyer de Loisirs La Bonnette  
Projection du film *Les conducteurs du diable*, 1952 avec Sidney Poitier et Jeff Chandler, gratuit
- 10H-12H - Marché  
Atmosphère des années 40/50 (sonorisation) – vous pouvez venir en tenue d'époque
- 13H45 - Butte des Moulins  
Cérémonie avec inauguration d'une plaque commémorative, suivie d'un café de l'amitié en présence notamment du Conseiller culturel de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique
- 17H30 - Place du marché  
Démonstration de danse
- 19H - Foyer de Loisirs La Bonnette  
Repas champêtre : Venez avec votre pique-nique ou restauration sur place **sur réservation**  
Plat + dessert 15€ + buvette
- 21H - Foyer de Loisirs La Bonnette  
Bal sur le thème des années 40/50 avec le groupe Mam'zelle Bee et le DJ Sweet Sono **sur réservation** ; Venez en tenue d'époque  
Toute la journée présence de véhicules militaires anciens avec l'AFCVM

## PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE DANS NOTRE COMMUNE

Avant sa libération par les troupes américaines, notre commune a connu des combats de retardement des occupants allemands mais aussi des bombardements anglo-américains. Les Forces Françaises de l'Intérieur de la région participèrent par des actions ponctuelles à la reconquête de Paris par les troupes du Général Leclerc. Des trains allemands furent bombardés, des camions de ravitaillement furent également stoppés.

Les axes routiers (l'ancienne RN12, rue Nationale pour nous) et noeuds ferroviaires concentrèrent les bombardements anglais de nuit et américains de jour, d'abord pour ralentir sinon empêcher les renforts allemands vers la Normandie puis perturber la retraite des occupants. Ainsi la ville de Saint-Cyr l'École fût quasiment rayée de la carte (25 bâtiments restant debout et 1005 détruits) en août 1944 avec plus de 300 victimes civiles dont l'épouse de notre ancien maire Marcel Bouquet. L'école élémentaire porte son nom.

À La Queue lez Yvelines (LQLY), au 23 rue Nationale, une bombe américaine tomba sans éclater mais M. Ciry sortit alors de chez lui alerté par le bruit (la rue Nationale était alors entièrement pavée). La bombe roula alors vers le trottoir et en le percutant, explosa et le tua net. Des trous provoqués par les éclats sont encore visibles sur le mur de la Mutuelle de la RATP (témoi-

gnage de Michel Venard).

Au 73 rue Nationale, M. Borioli, intrigué par un roulement de chenille sur les pavés sortit sur le pas de sa porte avec un drapeau tricolore croyant qu'il s'agissait de chars américains. Hélas c'étaient des troupes allemandes qui l'abattirent d'une rafale de mitrailleuse.

Auparavant, les nazis raflèrent M. Christian Lazard et quatre autres personnes d'origine juive du secteur. Conseiller général du canton et conseiller municipal de LQLY, Christian Lazard était le gendre d'Ernest May propriétaire du château de la Couharde. La mémoire de ce martyr fût par la suite honorée par le conseil municipal de notre commune présidé par Paul Paillole en donnant son nom à la rue des Pombelles.

Paul Paillole qui succéda comme Maire à Marcel Bouquet en 1965 fût un acteur déterminant et très actif contre l'Allemagne nazie par son réseau de contre-espionnage qui compta 300 victimes dans ses rangs. Son nom fût donné à la place du marché.

C'est lui qui organisa et réussit le transfert du général Giraud évadé d'Allemagne à destination d'Alger depuis le cap Camarat à Ramatuelle grâce au sous-marin Casablanca. Cette commune le fit citoyen d'honneur et les alliés eurent alors à choisir entre Giraud et De Gaulle comme représentant suprême de la France Libre.

Il est aussi bon de savoir qu'après-guerre des fonds américains financèrent la Croix-Rouge française pour l'édification en 1965 du grand bâtiment moderne situé en haut de la côte au 104 rue Nationale et accueillant alors des enfants hémophiles de toute la France et d'autres pays au Centre Air et Soleil.

Ces faits, en plus du passage de la Red Ball Express, illustrent nos liens avec nos libérateurs d'outre Atlantique débarqués en Normandie voilà 80 ans. Rendons leur hommage.



Maison Musée Jean Monnet  
- 78490 Bazoches-sur-Guyonne -  
7jours /7 - Entrée gratuite - La  
visite avec audioguide dure entre  
45 et 60 minutes.

### Livres de Paul Paillole

*L'homme des services secrets -  
Notre espion chez Hitler -  
Services spéciaux (1935-1945)*

C'est quelques jours avant la libération de notre commune que Jean Vanier a été abattu car surpris près de la voie ferrée par les troupes allemandes.

Une plaque honore sa mémoire route de Boissy à l'endroit de sa mort.



## Jean Vanier

Jean Vanier est né le 12 Septembre 1923 à La Queue Lez Yvelines.  
Jean est le second des 4 fils de Marcel Vanier et Marguerite Chapon qui ont aussi eu une fille.

Il a obtenu son certificat d'études dans le village avant de débuter une carrière de maçon dans l'entreprise familiale. Il s'est ensuite marié à l'âge de 20 ans en octobre 1943 puis s'est installé à Boissy-sans-Avoir où est né en mars 1944 son fils Jean-Pierre (aujourd'hui décédé).

Malheureusement la vie de Jean s'est arrêtée brutalement le 16 Août 1944 à la sortie du village de La Queue lez Yvelines sur la route de Boissy. Il avait rendez-vous avec son frère cadet, Roger, avec lequel il échangea un colis dont le contenu ne nous a jamais été révélé. Après que les deux frères se soient séparés Jean est interpellé par une brigade Allemande qui avait été témoin à distance de cet échange. Il sera fusillé sur place, il avait 21 ans.

Son frère Roger a été vivement recherché dans les jours qui ont suivis par les soldats Allemands qui heureusement ne l'ont jamais trouvé. Les soldats quitteront les environs quelques jours après. Jean est enterré avec ses parents et son frère Roger au cimetière de La Queue Lez Yvelines.

Aujourd'hui seul le frère le plus jeune, Daniel, est toujours parmi nous.

Une plaque commémorative en l'honneur de Jean est présente à l'endroit de l'exécution route de Boissy à la sortie de notre village.

Cyril Vanier

# DOSSIER

## AFCVM ASSOCIATION FRANÇAISE DES COLLECTEURS DE VÉHICULES MILITAIRES



Cette association et ses bénévoles seront présents le samedi 28 septembre pour participer à la commémoration des 80 ans de la Red Ball Express dans notre commune.

**Vous pourrez admirer 13 véhicules** (3 jeeps, 1 ambulance Dodge, 1 Dodge WC51 ou 52, 3 dépanneuses de chars, 1 véhicule amphibie, 1 half track M16, 2 GMC transport de troupe et 1 GMC shelter radio), parler avec leurs conducteurs et prendre des photos sur la place du marché, lors de la cérémonie, rue Nationale...

L'AFCVM regroupe des passionnés de l'histoire militaire ou de vieilles mécaniques, propriétaires ou non de véhicules. Ses buts sont la sauvegarde, l'entretien et la présentation au public de véhicules militaires anciens.

### Sauvegarder un patrimoine historique et technique

Elle possède une très riche collection de près de 100 véhicules, essentiellement américains.

### Faire connaître l'histoire

Les municipalités, organisateurs privés et le cinéma font régulièrement appel à l'AFCVM pour des commémorations, des meetings aériens et des tournages. Elle restaure ainsi des véhicules anciens destinés à devenir des monuments commémoratifs.

### Aider les collectionneurs

Elle offre à ses adhérents assistance, des sorties, son magazine « Hell on wheels », un site internet et des bourses aux antiquités militaires.

Depuis quelques années, l'AFCVM a ouvert son **musée « Le Prix de la Liberté » à Dreux**. En dehors d'une magnifique collection de véhicules militaires anciens, on y découvre aussi un secteur « devoir de mémoire » traitant principalement de la seconde guerre mondiale avec le débarquement des alliés le 6 juin 1944 mais aussi de la bataille de Normandie, dont un tragique épisode s'est déroulé à Dreux.



**Musée AFCVM « Le prix de la Liberté »** - 2 route du Gué aux Anes - 28100 DREUX

Avril à octobre : ouvert chaque premier samedi du mois de 14h à 18h. / Octobre à avril ouvert sur réservation au 06 03 32 26 73

Accessible aux personnes à mobilité réduite

La Red Ball Express Highway est le surnom donné à la route ouverte en août 1944 pour ravitailler les armées américaines. Elle symbolise la toute-puissance logistique américaine. Cet ouvrage, au-delà du récit détaillé et méconnu de la campagne vue de l'arrière, est une enquête consacrée à l'effort logistique américain. C'est au prix d'innovations remarquables sur le terrain que l'US Army est devenue au printemps 1945, l'unique machine de guerre capable de ravitailler durablement des millions de soldats et des milliers de chars dans la profondeur du dispositif ennemi.

**Livre** « Les routes de la liberté, la logistique américaine en France et en Allemagne 1944-1945 » de Nicolas AUBIN chez Histoire et collections

# UNE CHAMPIONNE DE FRANCE CHEZ LES CM2

C'est une sacrée visite qui est venue récompenser les élèves de l'école élémentaire de La Queue Lez Yvelines pour une année de travail autour des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP). À quelques semaines de l'ouverture des Jeux, avec la complicité de la mairie, l'athlète Veni Murugan, championne de France de semi-marathon fauteuil et porteuse de la flamme olympique a décalé un entraînement pour venir répondre à la curiosité des élèves de CM2 de Mme Bouillon, se prêter au jeu de l'interview et offrir une démonstration.

Pourtant, rien ne destinait Veni à devenir championne de France de semi-marathon en fauteuil. Arrivée de l'île Maurice à 10 ans pour être opérée du dos, elle devait repartir rapidement. Mais le sort s'en mêle et l'opération la laisse paraplégique. Elle doit alors rester, apprend le français et parvient à mener des études supérieures. Sportive par tempérament, c'est à l'occasion du premier confinement en 2020 et de ses permissions de sortie qu'elle se lance sur les routes et ne va plus s'arrêter. En quelques mois à peine, à force d'acharnement, elle remporte à 33 ans le semi-marathon de

Paris en mars 2022 (catégorie handisport femme). Depuis, elle continue d'améliorer ses scores et vient de passer sous la barre des 1h30 : en mars 2023, la voilà à nouveau sur le podium de Paris. Prochaine étape pour notre yvelinoise ? La réponse fuse : les qualifications pour les JOP 2028 ! Ses cinq entraînements par semaine en vue des compétitions de Nice ou La Rochelle nous laissent optimistes sur la suite mais une autre course de fond(s) l'attend...

Antonio Gonçalves

## LE PRIX D'UNE VOITURE

...Car pour être sportive handisport de haut niveau, il faut un matériel de pointe. Notre athlète doit batailler pour s'équiper et a réussi à récolter les 20.000€ pour s'offrir le fauteuil de course sur mesure qui lui manquait. Tout le matériel est donc également précieux comme ces gants si étranges à 300€ qui circulent dans la classe de main en main. Véni nous explique : « ils doivent supporter le frottement des roues à 25 km/h et parfois des pointes en descente à 60. Ce sont un peu mes chaussures de course». Il est loin le temps des premiers entraînements avec les gants de jardin ! Mais il est déjà l'heure d'aller dans la cour faire une démonstration de son fauteuil et de prendre une photo-souvenir avec la

classe et le maire, M. Louesdon, porteur du label Terres de jeux obtenu pour sa commune. Le 7 juillet, Veni a porté la flamme à Dreux. Un avant-goût des jeux !



# VIE DU VILLAGE — ÇA S'EST PASSÉ ICI

## DE LA TRADITION ET DES NOUVEAUTÉS...

### JANVIER

Les Vœux du Maire ouverts aux habitants

### FÉVRIER

**HEP ! HEP ! HEP ! karaoké dessiné et participatif.**

A la fois soirée festive et conférence, ce spectacle a exploré les différentes dimensions du phénomène karaoké ! De nombreux jeunes dans le public de la Bonnette.



### MAI

- Journée jeux organisée conjointement avec les lycéens bac pro accueil et vente : jeux de plateaux, vidéo, d'extérieur, tournois, mascotte, atelier de jonglage, structure gonflable, vente...
- Atelier compostage n°2 : la mise en pratique.
- Concert latino donné par Gala à la Bonnette.



### MARS

- Accueil des nouveaux habitants et des médaillés du travail autour d'un café à la Bonnette.
- Réunion avec les commerçants de la commune.
- Après-midi jeux organisée par le Conseil Municipal des Jeunes.



### AVRIL

- Pièce de théâtre « *Un stylo dans la tête* » par la compagnie l'Esperluette à la Bonnette. La compagnie a fait un don au CCAS de la commune.
- Atelier de compostage n°1 : la théorie – questions/réponses.

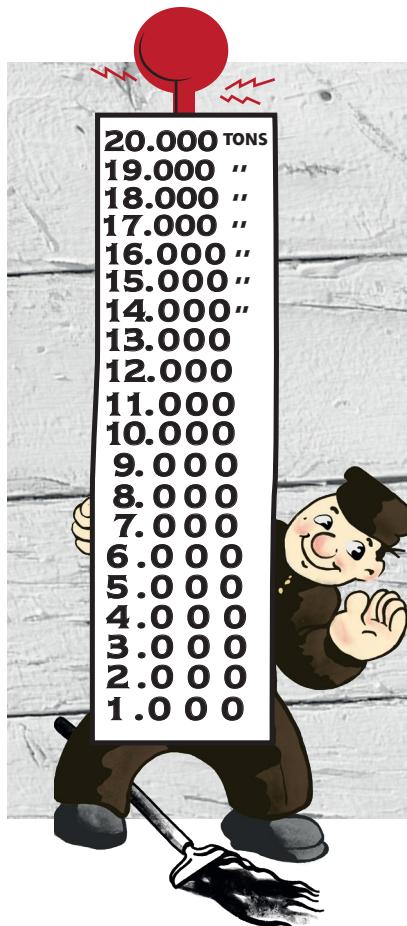
### JUIN

- Le Solstice d'été avec sa fête foraine, le feu d'artifice musical, sa brocante et le retour de la Caravane Ile de France dans le cadre de l'Olympiade culturelle avec ses ateliers basket 3x3, graff, freestyle gym, beatmaking et son spectacle de breakdance !
- Notre première participation à La nuit des églises avec un concert de la chorale Katiminis et des élèves de l'école de musique AME – Elison, toutes deux présentes sur notre commune. Vous pourrez les retrouver lors du forum des associations le samedi 7 septembre dans notre commune.

À VENIR

VIE DU VILLAGE

# ET POUR LA RENTRÉE...



**20.000 TONS**  
19.000 "  
18.000 "  
17.000 "  
16.000 "  
15.000 "  
14.000 "  
13.000  
12.000  
11.000  
10.000  
9.000  
8.000  
7.000  
6.000  
5.000  
4.000  
3.000  
2.000  
1.000

**VENDREDI 27 SEPTEMBRE**  
**Conférence sur la Red Ball Express à 19h15 au foyer de la Bonnette.**  
C'est quoi la Red Ball Express ? Avant la journée de commémoration un conférencier nous expliquera l'histoire de cette route de logistique militaire mise en place par l'armée américaine.

**SAMEDI 28 SEPTEMBRE**  
**Commémoration des 80 ans de la Red Ball Express**  
› voir le programme détaillé dans ce bulletin.



## WEEK-END DU 9 ET 10 NOVEMBRE

### Exposition de Fan Photos

au foyer de la Bonnette – Entrée gratuite.

Les membres de cette association participent à de nombreux concours photos régionaux et nationaux. La qualité et le regard sont au rendez-vous.

## SAMEDI 30 NOVEMBRE

### Match d'improvisation théâtrale

au foyer de la Bonnette à 20h30.

Après le succès de la première édition voici le retour et la revanche des Traits d'Union de Paris contre Les Alchimistes de Plaisir – Rires et bonne humeur garantis – Entrée gratuite

## SAMEDI DU 23 ET 24 NOVEMBRE

### Exposition d'œuvres artistiques des I-réels

au foyer de la Bonnette – Entrée gratuite de 10h à 18h.

20 Artistes de l'Art Singulier et venus de toute la France seront présents tout au long du week-end (sculpteurs-peintres- céramistes, récup ferraille, textile)

Le salon souhaite montrer au public une forme d'expression artistique qui s'écarte délibérément d'une expression figurative réaliste. Ainsi, le salon expose depuis 2010 des artistes peintres, sculptrices/eurs et des photographes dont le travail est soit abstrait, soit singulier.

Le salon sera ouvert le samedi et dimanche de 10h00 à 18h00. Le vernissage aura lieu le samedi à 18h00 et vous y serez les bienvenus.

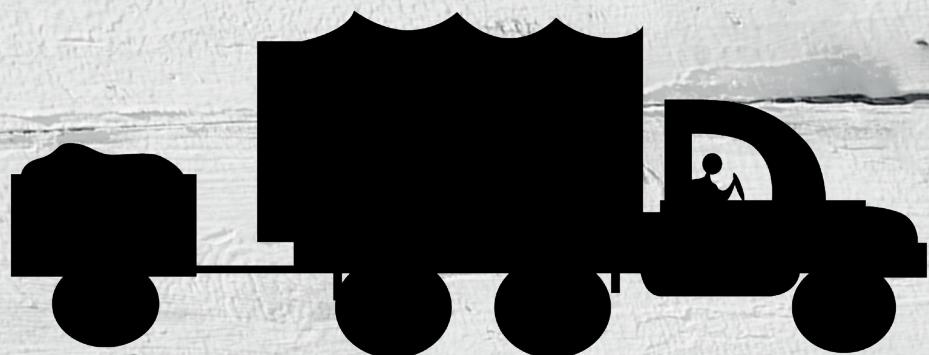
L'entrée est libre – Venez nombreux !





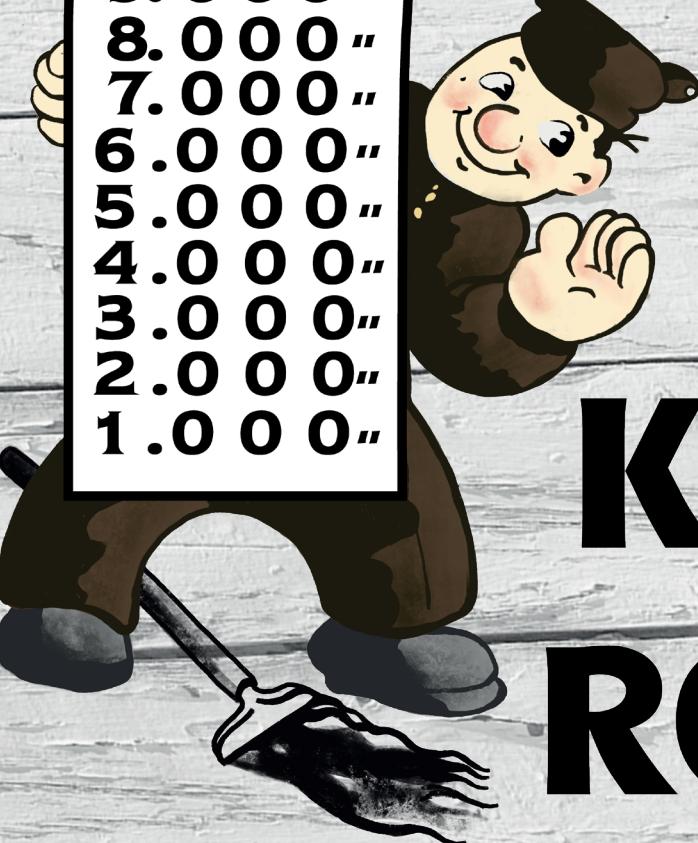
# RED BALL HIGHWAY

**20.000 TONS**  
**19.000 "**  
**18.000 "**  
**17.000 "**  
**16.000 "**  
**15.000 "**  
**14.000 "**  
**13.000 "**  
**12.000 "**  
**11.000 "**  
**10.000 "**  
**9.000 "**  
**8.000 "**  
**7.000 "**  
**6.000 "**  
**5.000 "**  
**4.000 "**  
**3.000 "**  
**2.000 "**  
**1.000 "**



**STAY ON THE**

**BALL**



**KEEP 'EM  
ROLLING!**